



Garde d'enfant et pension alimentaire

Par **Virginie79**, le **15/09/2022** à **19:02**

Bonjour,

Je suis séparée du père de mon fils depuis plusieurs années. Au début d'un commun accord nous avons opté pour la garde alternée, depuis début septembre de cette année mon fils a décidé d'aller vivre chez son père il vient donc chez moi un weekend sur deux et la moitié des vacances.

Mon ex conjoint me demande 150€ de pension ce que je trouve excessifs sachant qu'il me demande de payer en plus la cantine tous les mois, plus la moitié de l'année scolaire sachant que c'est lui qui a perçu la prime de rentrée scolaire qui couvrait la totalité de l'année. A côté il me demande aussi de payer la moitié de la licence de foot. Comment puis-je faire tout les calculs en fonction de mes revenus sachant que je touche le SMIC et que j'ai une petite fille d'un an avec mon conjoint actuel

Cordialement.

Virginie

Par **Visiteur**, le **15/09/2022** à **19:07**

Bonjour,

Vous pouvez consulter ce simulateur de pension alimentaire :

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire>

Vous pouvez continuer à tâtonner et négocier à l'amiable.

Vous pouvez aussi saisir le JAF(c'est gratuit) pour fixer légalement les modalités concernant votre enfant : répartition des frais, pension, rythmes des DVH, etc.